

Février 2010 • volume 11 • numéro 3

### **Le CQRHC est l'organisme rassembleur**

des associations et regroupements du secteur culturel qui a pour mission de contribuer à l'élaboration et à la réalisation de stratégies vouées à la reconnaissance du professionnalisme et au développement des ressources humaines dans ce secteur.

Le comité sectoriel de main-d'œuvre de la culture est financé par la Commission des partenaires du marché du travail.

**Commission  
des partenaires  
du marché du travail**

**Québec** 

## **Rubriques** de ce bulletin

Le Forum sectoriel-régional les 9 et 10 juin 2010

Un nouvel élu au conseil d'administration

Du nouveau chez les responsables de la formation continue

Le financement des postes de coordonnateur 2010-2013

Le 9<sup>e</sup> concours du volet multirégional de la Mesure de formation (MFOR)

Le succès de Transition de carrière en 2008-2009

L'examen inaugural du ETCP en gréage le 27 avril 2010

Le mentorat en gestion culturelle : déjà l'AN 3 du projet pilote

Le CRHSC dévoilera au Québec son diagnostic des RH en culture

L'accès à l'assurance-emploi pour les travailleurs autonomes

La gestion de carrière : un rôle-conseil en continu auprès des artistes

## | Le Forum sectoriel-régional les 9 et 10 juin 2010

un rendez-vous au Château Bonne Entente à Québec

Le CQRHC convie tous ses membres à un Forum sectoriel-régional en juin 2010 dans le but d'élaborer de manière concertée le Plan stratégique 2010-2013. Encore cette année, le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) orchestre sa Rencontre nationale avec le CQRHC. Le CALQ communiquera sous peu ses convocations pour le 8 juin après-midi et le 9 juin en avant-midi.

Le Forum sectoriel-régional du CQRHC débutera avec le dîner du 9 juin 2010 et se poursuivra en matinée le 10 juin. La 11<sup>e</sup> assemblée générale annuelle clôturera le tout le 10 juin après-midi. Le programme préliminaire suivra au cours de la première semaine de mai avec la convocation à l'assemblée annuelle des membres.

## | Un nouvel élu au conseil d'administration

bienvenue à André Racette au collège Littérature

Le 28 janvier 2010, les administrateurs ont accepté la candidature d'André Racette, soumise par l'Union des écrivaines et des écrivains du Québec (UNEQ), pour combler le poste vacant du collège Littérature. Ce dernier a été préparé à son rôle à l'aide du Manuel d'orientation des administrateurs du CQRHC et joindra la 65<sup>e</sup> séance régulière du conseil d'administration le 29 avril 2010.

## | Du nouveau chez les responsables de la formation continue

bienvenue au sein de la communauté de pratique

Le Conseil québécois du patrimoine vivant (CQPV) a engagé un coordonnateur général, Antoine Gauthier, qui est également responsable des activités de formation continue en musique traditionnelle et en danse traditionnelle. Au Conseil régional de la culture de Lanaudière, Mélody Thibault succède à Nathalie Dallaire.

Le CQRHC s'engage à initier ces deux nouveaux responsables de la formation continue au site [lefilon.qc.ca](http://lefilon.qc.ca) et les invite à prendre part à la communauté de pratiques.

## | Le financement des postes de coordonnateur en 2010-2013

le statu quo des subventions administrées par le CQRHC

Le CQRHC se réjouit de la reconnaissance et de la longévité du Modèle de coordination de la formation continue, en raison du **prolongement en 2010-2013 des subventions pour les postes au sein des associations et regroupements**. Les postes au sein des Conseils régionaux de la culture, pour leur part, sont intégrés au protocole d'entente qui les lie au MCCCCF. Le CQRHC revoit cependant tous les mécanismes opérationnels et ceux-ci entreront en vigueur en 2010-2011. Quels seront son rôle de liaison et les actions de professionnalisation des responsables de formation continue (postes subventionnés ou non)? Comment améliorer les procédures décisionnelles entourant la reconduction des subventions de rémunération des postes et de priorisation des demandes au volet multirégional? Comment soutenir les membres actifs en formation continue sans poste subventionné de coordonnateur à la formation continue?

## | Le 9<sup>e</sup> concours du volet multirégional de la Mesure de formation (MFOR)

59 projets totalisant un financement souhaité de 917 K\$ pour une enveloppe stable de 500 K\$

Le 5 février 2010, le jury a délibéré au sujet de la moisson du 9<sup>e</sup> concours : 30 promoteurs distincts ont déposé 59 projets totalisant, avant analyse, près de 900 000 \$ pour une enveloppe stable de 500 000 \$. Les promoteurs ayant soumis plus d'un projet devaient accorder un rang de priorité. Même le sous-total des projets avec un rang de priorité 1 demeurerait excédentaire à la somme disponible, soit 611 000 \$. Le travail du jury fut exigeant.

Le CQRHC a compilé la **situation des promoteurs sans poste de coordonnateur subventionné**, entre 2007 et 2010 à qui sont alloués des frais de gestion de 10 %, en guise de compensation. En 2008, leurs projets avec un rang de priorité 1 ont représenté 20 % de l'enveloppe, En 2009, cette proportion a atteint 33 % et les décisions du jury portent cette portion à 26 % en 2010.

Cette année, le jury a sélectionné des projets pour illustrer les descriptions exemplaires de problématiques (pertinence du besoin de formation), les objectifs et les formules pédagogiques, les collaborations sectorielles-régionales, l'entraide envers un milieu dont l'association est dépourvue d'un poste subventionné de coordonnateur, etc. Après l'accord de diffusion obtenu des promoteurs, ces **extraits** seront cités sur le site lefilon.qc.ca en guise d'illustration des facteurs influençant positivement le jury.

# | Le succès de Transition de carrière en 2008-2009

les actions futures : 200 places en 2009-2010 et le rayonnement vers les autres régions

Le bilan des résultats 2008-2009 est accessible en ligne au [www.cqrhc.com](http://www.cqrhc.com). À ce jour, 84 travailleurs intermittents de la culture ont apprécié les services individuels reçus grâce à l'entente de services entre Emploi-Québec et l'organisme Cible Retour à l'Emploi. Les travailleurs intermittents se concentrent dans six domaines reconnus du CQRHC : arts de la scène, arts visuels, audiovisuel, littérature, métiers d'art, muséologie et patrimoine. Les clients qui ont sollicité les services de transition proviennent majoritairement des arts de la scène (52 %) et des métiers techniques de l'audiovisuel (35 %).

Le bilan de compétences et les tests d'aptitudes, de valeurs, d'intérêts leur ont permis de faire un plan d'action : **maintenir leur carrière**, notamment avec un second revenu; envisager un **emploi connexe** dans le secteur ou explorer un **métier d'un autre secteur**. D'après le suivi effectué 12 semaines suivant l'intervention, 50 % font un retour au travail, 23 % sont en recherche d'emploi, 17 % font un retour aux études et nous sommes sans nouvelles précises pour 10 % d'entre eux. En 2008-2009, les investissements d'Emploi-Québec ont représenté 179 000 \$.

Les hypothèses du creux de carrière documentées par le CQRHC ont toutes été validées par les récits personnels des clients. La livraison des services a été légèrement ajustée pour tenir compte du retour ponctuel au travail de certains d'entre eux, en l'absence de tout revenu de subsistance. Emploi-Québec a adapté le gabarit de reddition de compte pour communiquer au CQRHC les résultats selon les caractéristiques du secteur (codification des professions, codification des résultats).

Pour 2009-2010, Emploi-Québec a établi une entente de services avec Cible Retour à l'Emploi et avec Travail sans frontières visant 200 autres travailleurs intermittents de la culture, toujours pour le territoire montréalais. Les investissements atteignent 319 000 \$. Au 31 décembre 2009, 81 inscriptions étaient enregistrées (40 % des places réservées), ce qui signifie que les associations et regroupements sont invités à stimuler le recrutement auprès de leurs clientèles.

Un document détaillé incluant des annexes et des outils mis au point en 2008-2009 est disponible sur demande pour les directions régionales d'Emploi-Québec et les CRC désireux de lancer des services de Transition de carrière dans leur région. On contacte Louise Boucher par courriel : [louise.boucher@cqrhc.com](mailto:louise.boucher@cqrhc.com).

## | L'examen inaugural du ETCP en gréage le 27 avril 2010

l'accès en français au *Entertainment Technician Certification Program* (ETCP) pour le gréage de spectacles

Dans le bulletin précédent, le CQRHC a annoncé ce projet inédit touchant la professionnalisation d'un métier transsectoriel : les gréeurs exercent dans les lieux traditionnels de diffusion des arts de la scène, mais également sous chapiteau, en contexte urbain pour les festivals et événements, sans oublier les plateaux de tournage en productions audiovisuelles.

Grâce au financement du Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (FDRCMO), le CQRHC annonce l'examen inaugural en français au Palais des Congrès de Montréal le 27 avril 2010, la veille de l'événement *En Coulisse* présenté par SOLOTECH. La publicité de [préinscription](#) et le [communiqué](#) relatant l'historique et la portée de l'adaptation en français du programme de certification sont disponibles sur la page d'accueil du [www.cqrhc.com](http://www.cqrhc.com). Le CQRHC a respecté un processus rigoureux de traduction et de validation avec des experts de métier. Le Cirque du Soleil a gracieusement mis à notre disposition six gréeurs certifiés ETCP. Les gréeurs expérimentés qui ont validé les énoncés des examens, sous protocole de confidentialité, obtiennent ensuite leur certification ETCP valide pour cinq ans.

À l'issue des travaux de traduction, le CQRHC hérite d'un [Glossaire des termes utilisés en gréage de spectacle](#). Cet outil sera accessible prochainement sur notre site Internet et deviendra un référentiel pour l'enseignement du gréage en français.

Le projet FDRCMO inclut également une collaboration du Collège Lionel-Groulx. Celui-ci a été mandaté par le CQRHC pour concevoir un perfectionnement de 35 heures et l'offrir gratuitement à 24 gréeurs de niveau avancé. On s'informe des conditions au [www.formationcontinue.clg.qc.ca/services-aux-entreprises/index.html](http://www.formationcontinue.clg.qc.ca/services-aux-entreprises/index.html).

Le perfectionnement sera offert subséquemment, au prix de revient de 575 \$ par personne. L'examen ETCP en français sera également programmé chaque année aux tarifs exigés par l'ETCP.

## | Le mentorat en gestion culturelle : déjà l'AN 3 du projet pilote

à la fin de l'AN 2, 29 dyades ont reçu du soutien

Le 31 décembre 2009, à la fin de l'AN 2, la cible fut atteinte puisque 29 dyades avaient reçu du soutien par rapport à l'objectif de 30 dyades. Il s'agit d'un résultat transsectoriel puisque les jumelages ont lieu dans quatre domaines reconnus du CQRHC : arts de la scène, littérature, muséologie, arts visuels et design. La cible de 30 nouvelles dyades représente un grand défi pour l'AN 3 qui se termine le 31 décembre 2010. Le transfert vers les CRC des directives et des atouts d'une cellule de mentorat en gestion culturelle est également au menu en 2010. On s'informe des bénéfices du mentorat à [www.mentorat-culturel.ca](http://www.mentorat-culturel.ca).

## | Le CRHSC dévoilera au Québec son diagnostic des RH en culture

en avant-première pour notre Forum sectoriel-régional

Le Conseil des ressources humaines du secteur culturel (CRHSC) a confié la réalisation du diagnostic au Conference Board of Canada. Après une analyse d'impact des effets de la récession sur le secteur, les consultants ont mené des entrevues approfondies avec 34 interlocuteurs clé pour dégager les grandes tendances qui vont influencer les compétences recherchées et éclairer les défis RH. Ensuite, une tournée de neuf villes a permis d'organiser 14 groupes de discussion, dont trois au Québec (20 %). À Québec, vingt représentants du secteur culturel ont participé, tandis qu'à Montréal 18 participants ont été enregistrés en matinée et 19 participants en après-midi. Le 29 janvier 2010, Louise Boucher a assisté au comité de suivi du diagnostic : un rapport complet des données sur les enjeux des sous-secteurs et les caractéristiques de la main-d'œuvre fut validé. Les données régionalisées pour le Québec seront diffusées en septembre, lors du lancement public.

Le 26 février prochain, les associations, regroupements et CRC seront invités à relayer par courriel le sondage en ligne, comportant différents accès selon le profil des répondants : les travailleurs autonomes, les employés culturels, les employeurs incluant les membres des conseils d'administration qui sont responsables des décisions RH comme dans les OBNL, les sans emplois et les bénévoles. Le Conference Board of Canada souhaite recueillir jusqu'à 4 000 répondants.

Les résultats et les recommandations seront dévoilés au Québec par le CRHSC, en avant-première le 9 juin 2010, lors du Forum sectoriel-régional. Le CRHSC tiendra sa Journée d'étude le 17 juin pour valider les résultats et les recommandations, tandis que le lancement public de tous les volets de l'étude est prévu en septembre 2010.

## | Accès à l'assurance-emploi pour les travailleurs autonomes

l'enregistrement volontaire avant le 1<sup>er</sup> avril 2010 donnerait accès à des prestations dès le 1<sup>er</sup> janvier 2011

Les renseignements sur l'accès à l'assurance-emploi aux travailleurs autonomes sont maintenant disponibles auprès de [www.servicecanada.gc.ca/travailleurs\\_autonomes](http://www.servicecanada.gc.ca/travailleurs_autonomes). Au-delà du Régime québécois d'assurance parentale déjà accessible aux travailleurs autonomes, ceux-ci seront admissibles aux prestations de maladie et de compassion offertes par le Gouvernement du Canada dans le cadre de cet accès au Régime d'assurance-emploi. L'enregistrement et la cotisation volontaire avant le 1<sup>er</sup> avril 2010 donneraient accès à des prestations dès le 1<sup>er</sup> janvier 2011, selon les modalités en vigueur.

Le CRHSC évaluera l'impact de ces changements sur les travailleuses et travailleurs autonomes dans le secteur culturel au cours des prochaines semaines. À surveiller !

## | La gestion de carrière : un rôle-conseil en continu auprès des artistes

les responsables de la formation continue et les spécialistes de centres d'employabilité

Grâce au volet multirégional, le CQRHC pourra répondre, en 2010-2011, à la demande manifestée par les responsables de la formation continue et les agents de développement des CRC à l'égard de leur rôle-conseil en GC à travers les régions du Québec et les divers secteurs. En plus de ce groupe cible, le CQRHC courtisera les conseillers en employabilité (C.E.) et les conseillers d'orientation (C.O.) qui offrent du counseling en Transition de carrière en culture. Pour leur propre développement professionnel, ces intervenants disposeront d'une formation solide qui pourra s'enrichir de l'approche globale en GC en vue d'accompagner les travailleurs intermittents de la culture qui choisissent, parfois, de rester actifs dans leur métier actuel selon un nouveau scénario de pratique.